

## **PLATEFORME D'INSERTION PROFESSIONNELLE DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES FAMILIALES**

**APPEL A PRESTATAIRE  
ANNEE 2015**

**ATELIERS A DESTINATION DE  
FEMMES VICTIMES DE  
VIOLENCES FAMILIALES**

**Maison de l'Emploi de la Métropole Nantaise**  
29 rue Romain Rolland – 44100 NANTES  
☎ 02.40.85.66.66 – Fax : 02.51.80.38.81



Union européenne  
Fonds social européen  
Investit dans votre avenir



## **LE CONTEXTE**

La Maison de l'Emploi de la Métropole Nantaise pilote la Plateforme d'insertion professionnelle des femmes victimes de violences familiales.

La plateforme propose aux femmes victimes de violences familiales un accompagnement individualisé prenant en compte leurs difficultés afin de favoriser leur retour à l'emploi d'une manière durable.

Elle participe à informer les professionnels de l'insertion sociale et professionnelle et apporte une contribution dans le maillage partenarial en lien avec ces questions.

Pour réaliser ces projets, elle met en œuvre différentes actions, dont des ateliers collectifs à destination des femmes accompagnées.

Les ateliers collectifs sont animés par des prestataires. Ils visent à renforcer les objectifs déjà travaillés au cours de l'accompagnement.

## **LES MODALITES D'INTERVENTION**

Les violences que les femmes accompagnées ont vécu ont des conséquences sur l'accès durable à l'emploi. Les ateliers proposés doivent donc contribuer à la levée de ces freins.

Ils vont permettre aux femmes de : retrouver confiance en soi, estime de soi, être autonomes, réussir à faire des choix, s'affirmer dans la relation, s'exprimer face à un groupe, dire « non », repérer leurs atouts, vaincre leurs peurs, prendre soin d'elles, ne pas se culpabiliser...

Différents thèmes d'ateliers peuvent être présentés, par exemple :

- Groupe de parole « prendre soin de soi » : échanger sur ce thème pour arriver à réaliser l'importance de prendre soin de soi (1 à 2 jours).
- Ateliers créatifs : - Réaliser un tableau en peinture à l'huile (2 jours maximum)  
- Création d'un objet de décoration (1 jour maximum)
- Expression corporelle et théâtrale (2 jours) : s'affirmer par le langage et le corps, pratique de la relaxation, dominer ses émotions...
- Conseil en image (1 à 2 jours) : colorimétrie, morphologie, conseils en maquillage
- Sophrologie, relaxation (1 à 2 jours)
- Etc.

**La Plateforme reste ouverte à d'autres propositions de thèmes qui s'inscriraient dans les objectifs pré-cités.**

Le prestataire assure la gestion administrative de son intervention (feuilles d'émargement), rédige un bilan écrit et participe au bilan final réunissant le groupe de femmes et le(la) conseiller(ère)-réfèrent(e).



Chaque prestataire doit envoyer un dossier comportant :

- Une brève présentation des références de l'animateur(trice) : ses diplômes ou formations et son expérience
- un programme complet de son animation
- les objectifs et freins travaillés
- le nombre de jours proposés (et d'heures)
- le nombre de participantes possibles (minimum et maximum)
- un devis précisant le tarif horaire et global.

La Maison de l'Emploi met une salle à disposition des prestataires.  
Les dates d'ateliers seront précisées avec le(la) conseiller(ère) référent(e).  
Les ateliers se dérouleront en dehors des vacances scolaires et des mercredi. Dans la mesure du possible ils commenceront à 9h30 et se termineront au plus tard à 16h30.

Le prestataire proposera un prix TTC tout frais inclus, ferme, non révisable pour la durée totale de la réalisation de la prestation.

## **RESULTATS ET ATTENDUS**

Les résultats sont évalués par le(la) conseiller(ère) de la plateforme.

Volet quantitatif :

- nombre d'ateliers
- nombre de participantes

Volet qualitatif :

- impact des ateliers pour la levée des freins et pour l'accès à l'emploi ou à la formation
- satisfaction des participantes

## **CALENDRIER**

L'opération se déroulera du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2015.

## **CRITERES DE SELECTION**

- Description de l'intervention : 30 %
- Respect des objectifs : 30 %
- Références du prestataire : 20 %
- Coût de la prestation : 20 %

## **OBLIGATION DE PUBLICITE**

Le prestataire s'engage à respecter toutes les obligations communautaires en matière de publicité dans le cadre de sa mission au titre du présent marché.  
Cette prestation est financée par le FSE.

## **MODALITE DE REMISE DE L'OFFRE**

Par courrier à : Isabelle Renou  
Maison de l'Emploi de la Métropole Nantaise  
Espace Rezé-Pont Rousseau  
8 rue Jean-Baptiste Vigier  
44400 Rezé

Ou par mail à : Isabelle Renou  
Pilote de la Plateforme FVV  
Maison de l'Emploi de la Métropole Nantaise  
[irenou@me-metropole-nantaise.org](mailto:irenou@me-metropole-nantaise.org)